



COMMUNIQUÉ
Paris, le 27/04/2017

SECURITE ROUTIERE : LES FORCES DE L'ORDRE AURONT DES BROUILLEURS POUR EMPECHER L'UTILISATION DES OUTILS D'AIDE À LA CONDUITE COMMUNICANTS

Depuis le 24 février 2017, la privatisation des radars embarqués a pris un nouveau tour avec l'expérimentation menée en Normandie et promet aux automobilistes une augmentation sans précédent du nombre de verbalisations pour excès de vitesse. Mais cette mesure ne semble pas assouvir la soif de répression de la Sécurité routière, qui envisage désormais de rendre inutilisables les outils d'aide à la conduite communicants en permettant aux forces de l'ordre d'avoir recours à des brouilleurs. L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce aujourd'hui, jeudi 27 avril 2017, ces mesures prises en catimini alors que la campagne présidentielle bat son plein et appelle les usagers à se mobiliser en adressant un courrier à leurs élus parlementaires.

Pour télécharger le courrier à envoyer aux parlementaires, [cliquez ici](#).

Privatisation des radars embarqués : des appels d'offre lancés avant la fin de l'expérimentation

Une expérimentation visant à évaluer l'efficacité d'une privatisation de la gestion de voitures équipées de radars embarqués est menée par la Sécurité routière depuis février dernier et devait officiellement prendre fin en septembre. Or, avant même la fin de l'expérimentation, la Sécurité routière a lancé des appels d'offre pour recruter les chauffeurs de ces voitures-radars désormais confiées à des sociétés privées :

« Pourquoi vouloir précipiter à ce point la mise en œuvre de cette mesure, alors que l'expérimentation est en cours depuis moins de deux mois et qu'aucun résultat intermédiaire n'a été publié ? S'agit-il réellement de sauver des vies, ou bien cette mesure n'est-elle destinée qu'à remplir les caisses de l'État grâce aux dizaines de millions d'amendes que devront payer les automobilistes flashés ? » s'interroge Daniel QUERO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Le recours à des brouilleurs pour empêcher l'utilisation des outils d'aide à la conduite communicants

Mais les 2,2 milliards d'euros de recettes attendus¹ de cette mesure ne devaient pas être suffisants aux yeux du Gouvernement, qui n'a pas tardé à imaginer un nouveau piège pour les usagers : les automobilistes sont de plus en plus nombreux à utiliser des outils d'aide à la conduite communicants, qui leur indiquent les zones de danger et favorisent ainsi le respect des limitations de vitesse et donc leur sécurité. Mais, sous couvert de sécurité publique,

¹ Voir le communiqué de presse de « 40 millions d'automobilistes » du 20 février 2017.

l'État prévoit désormais d'autoriser les forces de l'ordre à utiliser des brouilleurs pour empêcher la diffusion et la réception de messages de sécurité routière par ces outils communicants.

« C'est un cadeau empoisonné que fait le Gouvernement sortant au prochain Président de la République, qui aura à gérer ce dossier hautement polémique dès les premiers jours de son quinquennat ! Déjà en 2011, les utilisateurs de ce type de produits avaient fait montre d'une importante force de mobilisation ; aujourd'hui, ils sont 4 fois plus nombreux ! C'est dire s'il faut s'attendre à des mouvements de protestation sans précédent, estime Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association. Et au-delà de cet aspect, cette mesure est la preuve ultime de la malhonnêteté intellectuelle de la Sécurité routière, qui met en place une mesure répressive supplémentaire alors que l'accidentalité est en baisse sur les 12 derniers mois. C'est enfin une récupération politique immonde de la crainte des actes terroristes : le Gouvernement justifie cette mesure sous couvert de sécurité publique, alors que les fabricants de ces outils communicants ont déjà mis en place une charte désactivant les messages de signalements des contrôles routiers en cas d'alerte attentat » rappelle Pierre CHASSERAY.

Ces manœuvres sont d'autant plus critiquables et douteuses qu'elles prennent forme pendant l'entre-deux tours de l'élection présidentielle, alors que tous les projecteurs sont braqués sur les candidats finalistes, ce qui laisse penser que la Sécurité routière met tout en œuvre pour adopter dans l'ombre des mesures défavorables aux automobilistes.

L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce ces pratiques et s'y oppose fermement ; elle met aujourd'hui à disposition des usagers un courrier qu'ils peuvent adresser à leurs élus parlementaires pour leur demander de se mobiliser pour contrer ces mesures.

Pour télécharger le courrier à envoyer aux parlementaires, [cliquez ici](#).



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com